



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg, le 8 mai 2023

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie au sujet des difficultés pour les entreprises d'ouvrir un compte bancaire auprès d'une banque luxembourgeoise à Madame la Ministre des Finances.

Alors que j'ai déjà attiré à de nombreuses reprises l'attention du Gouvernement sur la situation, force est de constater que les difficultés pour les sociétés en voie de constitution d'ouvrir un compte bancaire auprès d'une banque luxembourgeoise persistent. C'est la raison pour laquelle il y a lieu de s'interroger sur les manières de soutenir les entreprises concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Laurent Mosar
Député